

La Charte d'Engagement du Candidat Au Comité Directeur De la FFRandonnée des Pyrénées-Orientales

Statutairement, c'est au Comité Directeur qu'incombe la charge d'administrer le Comité Départemental, c'est-à-dire d'en proposer la politique à l'Assemblée Générale et de la faire appliquer. Il est collégalement responsable de l'exécution de la mission du Comité de la FFRandonnée des Pyrénées-Orientales.

La fonction d'administrateur requiert à la fois des qualités personnelles et un engagement moral. Les administrateurs sont tenus en toute circonstance d'une obligation de loyauté vis-à-vis de la Communauté Fédérale dictée par l'intérêt de la Randonnée Pédestre et du respect de la politique et décisions fédérales.

Qualités personnelles :

- avoir une vision politique, avoir des idées, savoir les exposer et les défendre,
- être en capacité de représenter le Comité et d'en porter les valeurs,
- savoir animer, manager une équipe ou avoir la volonté d'en acquérir la compétence.

Engagement moral :

- d'assiduité tant aux réunions du Comité Directeur (3 au minimum) ainsi qu'autres rendez-vous (Assemblée Générale, Fête de la Randonnée, etc.)
- de loyauté : respecter et défendre la décision prise quelle que soit son opinion personnelle,
- de discrétion : s'obliger à la confidentialité des débats,
- de prise de responsabilité départementale : s'investir dans une commission, un groupe de travail etc. suivant ses compétences et sa disponibilité,
- d'intérêt pour l'ensemble du milieu départemental : apprendre à connaître le fonctionnement du Comité, la vie des associations.

Si en plus vous êtes :

- d'humeur sereine,
- de nature optimiste et conviviale,
- bien décidé à trouver du plaisir dans l'exercice de vos fonctions et à le faire partager.

Alors vous êtes le **CANDIDAT IDÉAL**